

Chers parents,

Suite aux décisions annoncées hier soir, voici les impacts directs sur notre l'école.

**Les cours** sont annulés durant trois semaines. Cependant, une garderie est assurée pour les parents n'ayant aucune autre solution. Je tiens cependant à attirer votre attention sur la philosophie de cette mesure. Comme l'a dit notre Première Ministre, Sophie Wilmès, en préambule : « L'objectif de ces mesures est bien d'éviter que des personnes qui n'ont pas de raison d'entrer en contact entre eux ne le fassent pas. » Ne confiez votre enfant à notre établissement que si vous n'avez aucune autre solution. Pour rappel, les grands-parents ne font pas partie des solutions à envisager.

Les toutes dernières consignes de l'Administration précisent qu'**«il convient de demander aux parents qui seraient dans l'impossibilité de (faire) garder leur enfant d'exprimer explicitement à la direction le souhait de voir leur enfant encadré par l'école.»** Concernant notre établissement, **il vous est donc demandé d'envoyer un mail à l'adresse de l'école([fredericsaudemont@gmail.com](mailto:fredericsaudemont@gmail.com)) afin de formuler votre demande de garde par celle-ci.** Votre demande devra, évidemment préciser le jour concerné par votre demande. Si l'école le juge nécessaire, « **Les parents pourront être invités à préciser les circonstances les amenant à confier leur enfant à l'école.** » Nous comptons, en cas de doute sur la pertinence de la demande, d'user de ce droit.

Les cours étant suspendus, les enfants n'auront pas de leçon à l'école. Toutefois, les enseignants leur donneront leurs fardes et cahiers en cette fin de journée **afin qu'ils procèdent à la maison à une révision de ce qui a été vu en classe dernièrement. Nous vous demandons de soutenir votre enfant dans ce travail de révision et qu'il se fasse de la manière la plus régulière possible.** Il est inutile que les enfants rapportent ces documents à l'école durant les trois prochaines semaines. De plus, **vous recevrez régulièrement par mail du travail que les enseignants auront rédigé afin que votre enfant continue son apprentissage.** Ce travail ne fera l'objet ni d'une correction ni d'une cotation lorsque les conditions de classes redeviendront normales.

**Toutes les activités de l'école** sont donc annulées, en voici la liste qui n'est peut-être pas exhaustive:

pas de

- messe de la Saint-Joseph
- classes de mer
- stage de psychomotricité
- visite médicale
- opération Wallonie propre
- distributions de fruits
- finale de cross à Chevetogne
- animations des jeunes musicales
- contrôles de fin de trimestre

- bulletins

Comme annoncé ci-dessus, les enfants de M2, M3, P1 et P2, n'iront pas en classes de mer cette année. L'école est à l'heure actuelle en négociation avec le centre afin de déterminer si celles-ci sont supprimées définitivement ou simplement reportées à l'année scolaire prochaine. Plus de renseignements à ce sujet vous parviendront dès que possible.

**Les garderies** du matin et du soir seront ouvertes pour les enfants dont les parents n'ont pas eu d'autre choix que de nous les confier : les horaires resteront identiques, cependant celles du soir et du mercredi après-midi ne se dérouleront pas aux Toucans mais au sein de l'école jusqu'à 18 heures.

**Les repas complets** sont annulés. Les enfants présents à l'école devront avoir à boire et à manger.

**Les séances de logopédie** au sein de l'école sont suspendues durant trois semaines. Les trois logopèdes de l'école prendront contact avec les parents des enfants concernés.

**Les factures** de mars ont été clôturées aujourd'hui. Le paiement vous est demandé pour le 26 mars. Concernant les classes de P1 et P2, le montant **total** de la piscine vous a été demandé, même pour les enfants ayant été absents un ou plusieurs jours. Nous vous prions d'honorer l'entièreté de la facture, un remboursement partiel fera suite.

Si un enfant présente des signes d'une **maladie** quelconque aussi **bénigne** soit-elle (petit rhume), les parents ne peuvent le conduire à l'école mais doivent contacter un médecin de suite. Si cette consigne ne devait pas être respectée, l'école téléphonerait aux parents afin de venir rechercher l'enfant concerné.

Aucune décision n'a été prise à l'heure actuelle quant au maintien ou à l'éventuelle annulation de la **fête scolaire** du trois mai prochain. Des informations vous parviendront ultérieurement.

Des questions concernant les CEB nous parviennent de certains parents. Soyons clairs : toute rumeur concernant une éventuelle annulation est purement infondée et ne fait que contribuer à rendre plus difficile la situation.

Nous ne disposons que d'une poignée d'heures pour réagir en cette dernière journée de cours. Il se peut que des directives nous parviennent rapidement et nous obligent à revoir notre point de vue.

L'école se veut transparente par rapport à la situation et, dans ce sens, vous tiendra informés de toute nouvelle **confirmée** concernant ce dossier. Nous vous demandons de vérifier quotidiennement vos mails.

Me tenant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie de croire en mes sentiments dévoués.

Frédéric Saudemont

